

Orientations relatives au suivi et à l'évaluation à l'intention des candidats multipays

1. Les candidatures multipays doivent contenir des objectifs et des résultats attendus bien définis et mesurables, qui combler les lacunes et favorisent un impact plus rapide sur la ou les maladies.
2. Les candidatures multipays doivent comporter des mesures claires traduisant les principales réalisations du programme et renforcer les bases factuelles en faveur du maintien du soutien à ces programmes. Ces mesures peuvent être intégrées au cadre de résultats au travers des éléments suivants :
 - a) Les indicateurs d'impact, de résultats et de couverture recommandés dans le cadre modulaire du Fonds mondial. Lors de la sélection de ces indicateurs, les candidats doivent évaluer leur pertinence au regard des activités soutenues par le programme et déterminer s'ils peuvent être atteints et communiqués au cours de la période de mise en œuvre de la subvention ; dans des cas exceptionnels, des indicateurs sur mesure peuvent être inclus ; et/ou
 - b) Les **mesures de suivi du plan de travail** si l'on ne dispose pas d'indicateurs d'impact, de résultats et de couverture appropriés pour mesurer les progrès des activités soutenues par le programme multipays, ou si ces indicateurs ne permettent pas de faire état des progrès durant la période de mise en œuvre de la subvention. Les candidats peuvent dès lors inclure un ensemble de jalons mesurables et réalisables dans la section *Mesures de suivi du plan de travail* du modèle de cadre de résultats.
3. Il est par ailleurs recommandé que les candidats prévoient des évaluations de l'impact de ces programmes multipays. Ces évaluations pourront à leur tour éclairer les décisions concernant la poursuite des investissements dans ces programmes. Il convient de décrire ces évaluations dans la partie narrative de la demande de financement.

Aspects importants lors du renseignement des modèles de cadre de résultats

1. Suivre les instructions concernant le renseignement du cadre de résultats figurant dans le modèle.
2. Ne pas passer outre la protection par mot de passe. Tout modèle qui aurait été frauduleusement manipulé sera rejeté.
3. Le cas échéant, sélectionner une des options du menu déroulant. Ne pas ignorer les options du menu déroulant.
4. Veiller à remplir toutes les cellules requises.
5. Inclure les indicateurs d'impact, de résultats et de couverture relatifs au programme dans les sections concernées.

6. Onglets des indicateurs d'impact et de résultats (sections B et C) – dans la colonne « Pays », pour chaque indicateur, sélectionner le pays dans le menu déroulant et préciser les noms des pays associés (s'il y a plus d'un pays sélectionné) dans le champ des commentaires.
7. Onglet des indicateurs de couverture, colonne M, intitulée « Pays/portée des cibles » –
 - a) Sous le champ « Pays », pour chaque indicateur, sélectionner le pays dans le menu déroulant et préciser les noms des pays associés (s'il y a plus d'un pays sélectionné) dans le champ des commentaires.
 - b) Laisser le champ relatif à la portée des cibles (nationale/infranationale) vierge.

Aspects importants relatifs à la sélection des mesures de suivi du plan de travail

1. Les mesures de suivi du plan de travail doivent permettre le suivi des **principaux résultats** (résultats escomptés et réalisations) des activités soutenues par les programmes et contribuer à renforcer les bases factuelles en faveur du maintien du soutien à ces programmes.
2. Elles servent à évaluer les résultats de la subvention en l'absence d'indicateurs de couverture appropriés.
3. Le choix des mesures appropriées de suivi du plan de travail requiert de recenser les activités clés du plan de travail et du budget et de sélectionner les jalons associés aux fins de la communication des résultats.
4. Les mesures de suivi du plan de travail peuvent être des jalons qualitatifs et/ou des indicateurs de processus axés sur les principaux résultats des activités de la subvention.
5. Lors de la détermination d'un jalon approprié pour l'activité sélectionnée, il convient de se concentrer sur des résultats escomptés permettant d'évaluer les progrès tout au long de la durée de la subvention.
6. Les mesures de suivi du plan de travail n'ont pas pour finalité de reproduire le plan de travail et le budget dans le cadre de résultats. Il s'agit plutôt de montrer les progrès de la subvention au regard des objectifs du programme multipays.
7. La sélection des mesures de suivi du plan de travail repose sur les activités qui représentent une proportion importante du budget de la subvention et sont cruciales pour la réalisation des objectifs de la subvention.
8. Il est recommandé d'utiliser entre trois et cinq mesures de suivi du plan de travail par période de communication de l'information.